

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 18

Buchbesprechung: Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout, duc d'Auerstœdt, prince d'Eckmühl [Gabriel de Chénier]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou plutôt à écraser le café. Ce sont des sacs fermés de deux plaques de cuir cousues sur trois côtés. Le café est introduit dans ce sac qui se ferme par une petite planchette, et, à l'aide d'un maillet, on écrase le grain. Lorsqu'il est bien écrasé on le passe à l'aide de passoirs en ferblanc et toile métallique. Le café se prépare ainsi tous les jours, de manière à ne pas le laisser éventer.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout, duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, par Gabriel DE CHÉNIER, avocat consultant du ministère de la guerre, membre de plusieurs académies, officier de la Légion d'honneur. — Paris. 1866. Cosse, Marchal et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs. Un fort volume in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume de 800 et quelques pages vient prendre une place d'honneur dans l'histoire de la tragique époque du commencement de ce siècle. Le maréchal Davout est sans contredit la plus grande figure des hommes de guerre du Consulat et de l'Empire, celui des lieutenants de Napoléon dont le caractère et les connaissances étaient le mieux équilibrés, et qui fut le mieux à même de rendre des services signalés dans toutes les sphères d'activité d'un général d'armée et d'un homme d'état.

En entreprenant d'écrire dans tous ses détails la vie d'un tel homme, M. de Chénier s'est donné une belle et patriotique tâche; en accomplissant cette tâche comme il a réussi à le faire, c'est-à-dire en dégageant son récit de tout esprit de parti et de toutes préoccupations personnelles, M. de Chénier s'est acquis des titres sérieux à la reconnaissance des amis des saines études historiques. Les hommes dont il parle sont représentés, non comme la fantaisie ou le besoin peut les montrer, mais tels qu'ils étaient. Il les prend avec les idées de leur temps, sous l'influence des circonstances qui les entouraient. Leurs actes et leur langage sont bien ceux des différentes phases de l'histoire contemporaine.

Davout, dont l'éducation et l'instruction étaient bien supérieures à celles de ses collègues, a pris non-seulement la part la plus glorieuse aux guerres du Consulat et de l'Empire, mais encore il fut le seul qui coopéra d'une manière puissante à ces organisations remarquables des pays conquis; le seul auquel le génie organisateur de Napoléon ait confié la grave et très difficile mission de fonder une administration.

En retraçant la vie d'un seul homme, l'auteur a su grouper dans un petit cadre tout ce qui, dans les guerres de la France contre l'Europe, peut exciter le plus l'attention et l'intérêt.

Il montre le citoyen illustre, dont il écrit l'histoire, profondément dévoué

à sa patrie et aux principes de 1789, faisant les efforts les plus généreux pour arracher à l'oppression les braves et malheureux enfants de la Pologne.

Considérée sous le rapport du droit des gens, du droit politique et administratif, l'histoire du duc d'Auerstædt est neuve, instructive et pleine d'attrait.

La relation de son ministère en 1815 dévoile la vérité des faits accomplis à cette époque, obscurcis, dénaturés, falsifiés par les mensonges que l'esprit de parti, les haines et les vengeances politiques ont inventés.

En butte à des passions aussi ardentes que folles, il fut méconnu, déprécié, calomnié, par les plus violentes attaques du parti royaliste, par les colères insensées des républicains; les libéraux eux-mêmes apportèrent leur contingent de récriminations aussi aveugles que mal fondées, oubliant tous qu'ils servaient admirablement les jalousies et les rancunes des ennemis de la France, en essayant d'amoindrir et de diffamer l'une de ses gloires les plus pures et les plus brillantes.

Pour présenter un vrai tableau de la carrière de Davout, on comprend donc qu'il ne s'agissait pas de s'adresser aux écrivains qui ont fait son éloge, ni à ceux qui se sont donné la mission de le déprécier. Davout n'ayant point laissé de mémoires, mais seulement quelques notes sur ses campagnes, religieusement conservées par la princesse d'Eckmühl, il fallait recourir aux sources fondamentales, aux pièces officielles en dépôt dans les archives de la République, du Consulat et de l'Empire. C'est ce que M. de Chénier a fait avec autant de patience que de méthode. C'est en cherchant ainsi la vérité documentaire qu'il est arrivé à la justification glorieuse de l'homme que tant de libellistes ont si étrangement calomnié.

Note sur la justification des comptes du Département de la guerre, par M. WEST, intendant militaire. Paris, Dumaine. 1865. Une brochure in-8°.

Cette intéressante brochure, qui se recommande par le sérieux du fond autant que par l'élégance de la forme, s'adresse surtout aux militaires *d'écritures* de tous étages. Elle contient des recommandations pratiques résumées en un principe et elle vise à faciliter la besogne des membres des hiérarchies du commandement et du contrôle, de MM. les comptables et des officiers d'administration. L'expérience de l'auteur en pareille matière l'autorisait à se donner une telle mission. Cette expérience ne l'a point rendu esclave de la routine. Au contraire dans la première partie de sa notice il présente une suite d'aphorismes basés sur des mesures spéciales de justification de compte qu'il a eu l'occasion de prescrire dans sa pratique. Dans la seconde et dans la troisième partie il fait diverses propositions sur des questions dont la solution sortait de sa compétence. Le but des efforts de M. West est « d'obtenir une garantie théorique à défaut d'une garantie pratique et contradictoire des solutions, garantie consistant en ce que ces solutions dérivent toutes d'un même principe : la solidarité des mêmes comptes qui relatent les mêmes faits. »

Mais comme d'habitude les efforts progressistes de M. West ont rencontré des obstacles. On lui a objecté entr'autres que les nouvelles prescriptions